

Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Rentrée scolaire 2021

Fiche de poste d'un enseignant spécialisé, d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Intitulé du poste : Enseignant en ULIS

Nom de l'établissement : Collège Gambetta Cahors

N° d'établissement: 0460006G

Personnels concernés :

Les professeurs de lycées et de collèges ou les professeurs de lycées professionnels de toutes disciplines, titulaires du 2 CA-SH, du CAPPEI ou en cours de certification du CAPPEI, correspondant à l'option du dispositif : Trouble des Fonctions Cognitives ou mentales (TFC).

🖔 Les professeurs des écoles titulaires du CAPA-SH, du CAPPEI ou en cours de certification du CAPPEI.

<u>Procédure de recrutement</u>: poste soumis à un entretien préalable, déterminant pour valider la candidature.

Quotité de service : temps complet.

<u>Quotite de service</u> . terr	po completi
Les activités	
particulières du poste	Liste des compétences attendues par activité
Missions	 Etablir pour chaque jeune un programme pédagogique individuel (à partir du bilan global de chaque jeune); Mettre en œuvre les parcours individualisés des élèves dans une perspective de réponses souples et évolutives adaptées à leurs besoins spécifiques; Coordonner les activités pédagogiques conduites au sein du dispositif dans le cadre d'un parcours de formation établi en équipe; Gérer l'ensemble des actions de regroupements et assurer les enseignements visant à développer ou à consolider certains apprentissages tels que prévus par les projets individuels de formation générale et/ou professionnelle de chacun des élèves.
Fonctions	 Enseigner auprès des élèves porteurs de handicap(s); Assurer le lien: avec les familles; avec les professionnels des établissements et services médico-sociaux ou de santé amenés à accompagner les jeunes; Assurer la coordination du dispositif ULIS dans le cadre du PIAL; Mise en œuvre des temps d'inclusion: favoriser la participation des élèves de l'ULIS aux activités pédagogiques, éducatives et professionnelles dans les classes; Faciliter l'enseignement des professeurs en leur fournissant les informations et appuis pédagogiques; Coordonner les emplois du temps des élèves ainsi que les interventions des personnels de services spécialisés; Coordonner les accompagnements par l'AESH-Co. Définir le rôle de l'AESH au sein de l'ULIS et concevoir son emploi du temps afin de permettre: l'accueil des élèves, l'accueil des élèves I'accompagnement des élèves selon les besoins de chacun: au sein de l'ULIS et dans les classes ordinaires de référence.
Activités spécifiques à l'établissement	Liste des compétences attendues par activité
Compétences	 Connaître l'environnement règlementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement éducatif des élèves en situation de Handicap; Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel; Savoir mettre en œuvre en complémentarité des pratiques pédagogiques différenciées et adaptées visant à développer les compétences attendues en lien avec le projet personnalisé; Être en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation

adapté à leur enfant et de s'intégrer dans une équipe pluri catégorielle.

	- Avoir les sens du travail en équipe, des capacités d'écoute et de communication.
Formation continue nécessaire	Participation aux regroupements académiques et départementaux des enseignants d'ULIS.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec l'IEN ASH 46 Tel : 05.67.76.55.28 ou par mèl : <u>iencahors2@ac-toulouse.fr</u>

- Pour postuler, adressez votre candidature (CV + lettre de motivation) à : <u>iencahors2@ac-toulouse.fr</u> <u>et en copie à ddm46@ac-toulouse.fr</u> <u>et ddp46@ac-toulouse.fr</u> <u>avant le 27 mai 2021 midi</u>. La commission d'entretien se réunira le 3 juin 2021 à partir de 17h30 à la D.S.D.E.N. du Lot.

Anne Giraud IEN ASH